



ÉPILATION LASER

Information et consentement éclairé

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

INTRODUCTION

Ce document vise à donner à la personne examinée un récapitulatif des informations pratiques, utiles à sa prise de décision concernant **l'épilation laser**.

Il complète les informations données par le médecin et vise à suggérer des questions complémentaires. Il ne se substitue pas à la relation de confiance qui fonde le **contrat de soins**, par lequel le médecin s'engage à mettre à la disposition du patient les meilleurs moyens correspondant à l'état des connaissances actuelles.

CONSULTATION ET DEVIS

Une **consultation préalable** a été effectuée, pour **vérifier que cet acte correspond bien à vos besoins** et vous préciser les indications et contre-indications à **l'épilation laser**.

Un devis personnalisé, un questionnaire médical et ce formulaire de consentement éclairé vous ont été remis.

Le devis a été déterminé selon la zone à traiter et la durée du traitement. Il inclut, outre les soins, les consultations de suivi liées à chaque séance si nécessaire. Le médecin ou son assistante sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions avant, pendant et après tout acte.

Sauf conditions médicales très particulières donnant droit à une prise en charge par les organismes d'assurance maladie, l'épilation laser est un acte à visée esthétique. En dehors de ces conditions, les séances d'épilation laser, les divers examens ou prescriptions médicales éventuelles **ne sauraient donner lieu à un remboursement**.

PRINCIPES DU TRAITEMENT

Le laser utilise un rayon lumineux dont l'intensité et les longueurs d'ondes sont parfaitement maîtrisées.

La lumière à ces longueurs d'ondes, de 805 ou 1064 nm, est préférentiellement absorbée par la mélanine. Elle est transformée en chaleur au contact des pigments de mélanine, permettant la **destruction des poils en phase de croissance** (anagène), sans endommager les tissus environnants.

Le laser chauffe le follicule pileux jusqu'à la racine du poil et provoque la destruction des cellules germinatives, situées dans les structures permanentes du poil (le bulge -différent du bulbe- et la matrice folliculaire). C'est le principe de la **photo-thermolyse sélective**.

Au Centre Esthétique et Laser Gramont, l'épilation se fait avec :

→ Le **Lutronic CLARITY II** pour tous les phototypes et tous les types de peaux, claires à foncées, même bronzées

La sensation de chaleur est atténuée par un système spécifique de refroidissement par air réfrigéré projeté sur la peau, par contact glacé ou par une aspiration légère de la peau, selon le laser et la pièce à main utilisés.

Les poils tombent spontanément au bout de **15 à 21 jours** après l'épilation laser.

INDICATIONS

L'épilation laser est indiquée pour l'élimination des poils indésirables, chez les adultes **hommes** et **femmes**, sans limitation d'âge, ou chez **l'adolescent** avec le consentement parental.

Ce mode d'épilation peut faire suite à **n'importe quel mode d'épilation ou rasage** :

- ↳ Épilatoire LPI (lumière pulsée intense),
- ↳ Épilatoire électrique,
- ↳ Épilatoire à la cire ou à la pince.

ZONES DE TRAITEMENT

Toutes les parties du corps peuvent être traitées :

- ↳ Aisselles,
- ↳ Bras,
- ↳ Maillot,
- ↳ Jambes,
- ↳ Torse,
- ↳ Abdomen,
- ↳ Moustache,
- ↳ Barbe,
- ↳ Sourcils,
- ↳ Nuque,
- ↳ Cou...

Le visage, la ligne ombilicale, la poitrine et le torse **ne sont pas épilés au laser chez la femme**, en raison d'un risque important de repousse paradoxale (augmentation du nombre de poils après traitement par laser épilatoire).

Ces zones sont traitées en **épilation par thermolyse électrique** (épilation électrique que nous pratiquons au Centre Gramont).

PROTOCOLE DE TRAITEMENT

Traitement d'attaque pour obtenir un résultat satisfaisant :

- ↳ Pour les **jambes, le maillot et les aisselles** : **6 à 8 séances en moyenne**, réalisées à **6 semaines** d'intervalle, seront généralement suffisantes.
- ↳ Pour la **moustache et la barbe** chez l'homme : les poils étant plus nombreux et le cycle pileux plus rapide, **8 à 10** séances au minimum seront nécessaires, effectuées à **4 semaines** d'intervalle.

Il n'est pas possible de définir avec exactitude le nombre de séances à prévoir, car la réponse à l'épilation est variable selon les individus, la zone du corps, la pigmentation de la peau et des poils, le statut hormonal et l'âge. Ainsi, **aucune promesse** de résultat ne peut être donnée pour un **nombre de séances déterminé en début de traitement**.

Sur une peau mate ou foncée, sur des poils blonds ou très profonds, le nombre de séances sera plus important. L'épilation laser est **inefficace sur les poils blancs, gris ou très clairs**. Ces poils peuvent être traités par épilation électrique (thermolyse électrique, proposée au Centre Gramont).

La **transformation de duvet en poils terminaux** est normale jusqu'à 25-30 ans chez les femmes, et jusqu'à 50 ans chez certains hommes. Elle peut également subvenir en cas de grossesse, de ménopause, de prise de poids, et peut être provoquée par certains médicaments. Elle ne traduit pas un manque d'efficacité de l'épilation laser, qui ne peut traiter ces poils avant leur transformation, mais peut être traitée par des séances d'entretien supplémentaires. En cas d'augmentation brutale de votre pilosité, parlez-en au médecin qui pourra être amené à vous prescrire des examens complémentaires.

Tombée du poil : 15 à 21 jours

Durée de la séance : 15 à 120 minutes selon les zones à traiter.

Traitement d'entretien : 1 à 2 séances à 9 et 18 mois après le traitement d'attaque. Puis, selon la repousse, en cas de grossesse, ménopause ou grand changement hormonal... Un **traitement d'entretien régulier n'est pas nécessaire** en dehors de ces situations.

La réalisation incomplète ou aléatoire (non respect des intervalles entre deux séances) du protocole de traitement ne permettra pas d'obtenir les meilleurs résultats.

RÉSULTATS

Après un nombre de séances approprié (8 en moyenne), mais variable selon les individus, ce mode d'épilation permet de détruire 90 à 95% des poils de la zone traitée. Les poils restants sont généralement plus clairs, plus fins et plus clairsemés. Ces 5 à 10% de poils restants sont constitués soit d'un fin duvet inaccessible au traitement laser, soit de poils terminaux visibles mais éparses. Ces poils peuvent être retirés par épilation électrique ciblée.

5 à 10% des individus sont difficiles à traiter. Le nombre de séances nécessaires pour leur épilation devra être **plus**

important que la normale. Il s'agit, mais pas toujours, de femmes présentant des troubles hormonaux, dans un contexte de règles tardives ou irrégulières, ou de prise de pilules à effet androgénique. Si vous êtes dans ce cas, il est recommandé de **démarrer par une zone limitée** pour évaluer les résultats au bout de trois séances..

EN PRATIQUE

- ↳ La peau doit être propre lors de la séance d'épilation laser,
- ↳ Des marquages au crayon blanc permettent de segmenter si besoin la zone à traiter,
- ↳ Lors de la séance d'épilation, le médecin ou son assistante déplace la pièce à main du laser sur la peau, selon les marquages effectués,
- ↳ Un à trois passages sont réalisés selon la zone à traiter,
- ↳ Grâce au système de refroidissement (air ou contact) ou à l'aspiration produite dans la pièce à main, vous ne sentirez pas la chaleur accumulée dans les tissus. Le Laser est généralement peu ou pas douloureux, en dehors des zones très sensibles comme la région pubienne ou périnéale. Il n'est pas nécessaire d'appliquer une crème anesthésiante.
- ↳ L'épilation de poils très épais et très nombreux peut être douloureuse et nécessiter de baisser la puissance et la fréquence d'impulsion du laser.

RECOMMANDATIONS AUTOUR DE L'ACTE

Avant l'épilation laser :

- ↳ Toujours se raser 24h avant la séance. Le poil doit mesurer **de 0 à 0.5 mm**, et doit être **à peine visible**,
- ↳ Ne pas pratiquer de décoloration des poils avant une séance d'épilation,
- ↳ Ne jamais arracher les poils à la cire ou à la pince, ni par aucun autre moyen,
- ↳ Venir peau démaquillée et parfaitement nettoyée,
- ↳ **Pas d'exposition solaire ou UV dans 3 à 4 semaines** précédant la séance d'épilation laser. **Informez le médecin ou son assistante** de toute exposition au soleil ou UV,
- ↳ Ne pas prendre de médicament auto-bronzant,
- ↳ Ne pas pratiquer de peeling chimique ou mécanique, ni de dermabrasion dans les 15 jours avant l'épilation,
- ↳ Ne pas utiliser de crèmes ou cosmétiques dans la zone à traiter dans les 24h qui précèdent la séance,
- ↳ Informer le médecin de toute prise médicamenteuse, même si elle vous paraît anodine,
- ↳ Prendre un traitement anti-herpétique en cas d'antécédent d'herpès génital pour les épilations du maillot.

Entre les séances, et après l'épilation laser :

- ↳ Ne jamais arracher les poils à la cire ou à la pince, ni par aucun autre moyen. Si besoin les raser pour garder une peau nette.

Tout manquement au protocole déterminé par le médecin aura une influence sur le traitement et ses résultats.

EFFETS SECONDAIRES

Effets secondaires prévisibles, nécessitant un traitement symptomatique simple ou aucun traitement :

- ↳ Rougeur temporaire,
- ↳ Œdème périfolliculaire,
- ↳ Picotements, démangeaisons,
- ↳ Douleur très supportable, de type coups d'aiguille ou picotements pendant la séance. Les zones les plus sensibles sont : les grandes lèvres, le clitoris, la barbe, le menton, la moustache, le cou, ou les zones très densément poilues. **Il est nécessaire d'informer le médecin ou l'assistante qui réalise l'épilation si la douleur est trop importante.** Une modification des paramètres peut être nécessaire selon les réactions constatées.

Effets secondaires nécessitant une consultation anticipée pour avis et prescription :

- ↳ Brûlure superficielle, très rarement, surtout en cas de prise de médicament photosensibilisant ou d'exposition solaire dans les 10 jours avant la séance,
- ↳ Croûtes,
- ↳ Folliculite, éruption herpétique,
- ↳ Réaction allergique au froid de contact ou aux topiques utilisés,
- ↳ Vascularite urticarienne,
- ↳ Livédo réticulée (vasodilatation du réseau veineux survenant sur la zone traitée par laser),
- ↳ Érythème ab igné (éruption cutanée pigmentée et érythémateuse, réticulée, persistante, résultant d'une exposition répétée ou prolongée à une chaleur modérément intense ou rayonnement infrarouge du laser).

Effets secondaires abordés lors d'une consultation ultérieure :

- ↳ Troubles de la pigmentation (tâches pigmentaires ou dépigmentation). Elles surviennent surtout sur peaux mates, foncées ou récemment bronzées. Cet effet secondaire doit être évité par l'éviction et la protection solaires, avant et après la séance de laser,

- ↳ Sécheresse cutanée (effet du laser sur les glandes sébacées),
- ↳ Sécheresse vulvaire (par le même principe, au niveau des glandes sébacées des grandes lèvres). La partie muqueuse des grandes lèvres ne sera donc pas épilée,
- ↳ **Augmentation paradoxale de pilosité** dans 4,5% des cas (apparition de poils plus longs et plus foncés sur les zones hormonales, et notamment au niveau du duvet du visage, du dos, de l'aréole des seins, du sternum, de la ligne ombilicale, du tiers supérieur du bras et des épaules). Cet effet secondaire est **imprévisible** mais très fréquent chez la femme.
- ↳ Aggravation d'un vitiligo, d'une dermatose, d'un lichen, par effet Koebner,
- ↳ Dermatite de contact ou irritative,
- ↳ Activation d'une cicatrice chéloïde ou hypertrophique,
- ↳ Hyperhydrose, 11% des cas (transpiration excessive des aisselles),
- ↳ Bromidrose, 4% des cas (mauvaise odeur de la transpiration des aisselles).
- ↳ Blanchiment des poils, en général transitoire.

CONTRE INDICATIONS

- ↳ Grossesse en cours

Antécédents généraux :

- ↳ Maladies systémiques évolutives : lupus érythémateux disséminé, dermatomyosite, sclérodermie,
- ↳ Maladies auto-immunes ou déficit immunitaire évolutif et actif,
- ↳ Diabète sévère compliqué ou déséquilibré,
- ↳ Troubles de la sensibilité,
- ↳ Stimulateur cardiaque, pacemaker, défibrillateur ou autre dispositif électronique implanté,
- ↳ Cancer cutané récent ou actuel, peau irradiée, antécédents de radiothérapie locale.

Antécédents infectieux :

- ↳ Fièvre le jour de la séance ou les jours précédents,
- ↳ Pathologie infectieuse chronique **non stabilisée** (VIH, hépatites, tuberculose).

Antécédents cutanés dans la zone à traiter :

- ↳ Lésion cutanée active (eczéma, dermatite, psoriasis, plaie ou brûlure),
- ↳ Infection cutanée active (acné, folliculite, herpès, zona),
- ↳ Lésion cutanée active (eczéma, dermatite, psoriasis, plaie ou brûlure),
- ↳ Excoriations, peau irritée par des gommages ou autres traumatismes,
- ↳ Exposition solaire ou UV récente, même modérée. **L'épilation laser n'est pas possible sur peau fraîchement bronzée.** Le bronzage naturel ou par UV ou par pilules auto-bronzantes est **interdit** 10 jours avant le traitement,
- ↳ Poils blancs, gris ou très clairs (inefficace),
- ↳ Présence de tatouage, de maquillage permanent, ou de poudre d'arme à feu.

Antécédents esthétiques :

- ↳ Troubles de la pigmentation après un traitement laser ou à la lumière pulsée intense ou un peeling,
- ↳ Peeling ou exfoliations physiques dans la zone à traiter (éviter tout traitement laser pendant deux semaines après l'exfoliation).

Antécédents allergiques :

- ↳ Réaction allergique récente, urticaire récent, peau à tendance hyper-réactive.

ALTERNATIVES THÉRAPEUTIQUES

D'autres traitements peuvent être adaptés à votre demande actuelle. Votre praticien vous a proposé **l'épilation par laser**. Il a abordé avec vous les autres traitements disponibles et vous a présenté leurs avantages et inconvénients.

Ces autres traitements sont :

- ↳ **Épilation par laser alexandrite**, plus douloureuse et plus limitée aux peaux claires et poils foncés.
- ↳ **Épilation par lumière pulsée intense**, moins efficace et nécessitant beaucoup plus de séances,
- ↳ **Épilation par thermolyse électrique**, plus long en temps, mais permettant de traiter les poils blancs ou très clairs,

Les autres types d'épilation, à la pince, à la cire, ou électrique par arrachage, **ne sont pas durables et n'ont pas la même efficacité**, car il n'y a pas de destruction des cellules à l'origine de la régénération du poil.

CONSENTEMENT

Vous reconnaissez avoir reçu du Docteur _____ une information détaillée et suffisamment claire pour arrêter votre choix sur les soins réalisés à l'aide de l'épilation laser, notamment en ce qui concerne :

- ↳ Les bénéfices et résultats attendus,
- ↳ Les effets secondaires, aléas éventuels et suites prévisibles,
- ↳ Le nombre de séances du traitement initial,
- ↳ La nécessité de séances d'entretien dans quelques cas,
- ↳ La nécessité de respecter les conseils donnés pour pouvoir obtenir le meilleur résultat.

Si l'un des points abordés dans ce consentement reste incompris, vous devez absolument nous en faire part dès maintenant.

Les soins seront réalisés 92 chemin de Gabardie à Toulouse, sous la responsabilité du Docteur _____ inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins sous le numéro _____, dont la responsabilité professionnelle est garantie par une assurance : La Médicale de France.

Le Docteur _____ pourra se faire aider par une assistante dans la réalisation de l'acte.

Patient :

Praticien :

Date : / /

Nombre de pages : 5

Signature ci-dessus précédée de la mention «lu et approuvé»